



Exploitation apicole ayant un cheptel dédié aux prestations de pollinisation

450 colonies hivernées en 2020
380 colonies mises en production au printemps 2021
Format de ruche Dadant

5 types de cultures pollinisées
12 prestations de pollinisation / an
80 colonies sous abris
80 colonies en arboriculture

1,5 UTH¹
Exploitation individuelle au micro-BA²
Les prestations de pollinisation représentent **20 à 30 %** du chiffre d'affaires

Pick-up 4x4 plateau et remorque pouvant déplacer **40 ruchettes** et **40 ruches**
Temps de trajet aller pour la pollinisation : **20 mn à 1h30**

Ce « Portrait d'exploitation réalisant des prestations de pollinisation en région Sud-PACA » s'appuie sur le témoignage d'un apiculteur, recueilli lors d'un entretien semi-directif réalisé en début 2022. Les principaux points abordés ont été : les aspects techniques de l'activité de pollinisation, les relations avec les clients agriculteurs et les motivations et contraintes ressenties par les apiculteurs enquêtés.

Définition

Une **prestation de pollinisation** est une activité apicole qui consiste à installer des colonies d'abeilles sur des cultures pendant la période de floraison en contrepartie d'une rémunération par les agriculteurs.

Sommaire

Descriptif de l'exploitation apicole	3
Gestion du cheptel	4
• Schéma de gestion du cheptel, des transhumances et de l'élevage	4
• Renouvellement du cheptel	5
Techniques pour la préparation et la gestion des colonies pour la pollinisation	6
• Fraise sous abris	7
• Abricotier	7
• Courgette sous abris & melon sous abris	8
• Cerisier	9
• Porte-graines maraîchères sous filet insect-proof	9
• Après les prestations de pollinisation	11
• Caractéristiques techniques de ces prestations de pollinisation	12
Évolution des pratiques au cours du temps	12
Aspects économiques des prestations de pollinisation	14
• Les tarifs de pollinisation pratiqués	14
• Caractéristiques économiques de ces prestations de pollinisation	15
• Satisfaction de l'apiculteur quant aux tarifs de pollinisation	15
• Part du chiffre d'affaires de l'atelier pollinisation	15
Relations avec les partenaires agriculteurs	16
• Mise en contact avec les agriculteurs	16
• Choix et gestion du nombre de prestations de pollinisation	16
• Contractualisation	17
• Communication avant et pendant la prestation	17
Bilan de l'exploitation	18
• Bilan technique des prestations de pollinisation	18
• Avantages et inconvénients perçus par l'apiculteur	19
• Forces et faiblesses de l'activité de prestations de pollinisation	20

Descriptif de l'exploitation apicole

Au cours de son BPREA apicole à Vesoul, l'apiculteur enquêté réalise son stage chez un apiculteur effectuant de nombreuses prestations de pollinisation. Cette formation, auprès d'un expert en pollinisation, va fortement contribuer à son envie de pratiquer cette activité une fois installé à son compte. En 2010, il crée son exploitation en région PACA.

Aujourd'hui, l'apiculteur gère **300 colonies dédiées essentiellement à la production de miel et 80 colonies dédiées aux prestations de pollinisation**. La compagne de l'apiculteur travaille également sur l'exploitation sous le statut de conjointe collaboratrice. Ils souhaitent prochainement créer un GAEC³. L'apiculteur est spécialisé dans la pollinisation maraîchère sous abris, mais il réalise également quelques prestations de pollinisation en arboriculture.

Par ailleurs, il gère une exploitation arboricole de six hectares d'amandiers certifiés en Agriculture biologique. Cela lui permet d'avoir des emplacements d'hivernage sur amandier et de bénéficier de la pollinisation réalisée par ses propres colonies.

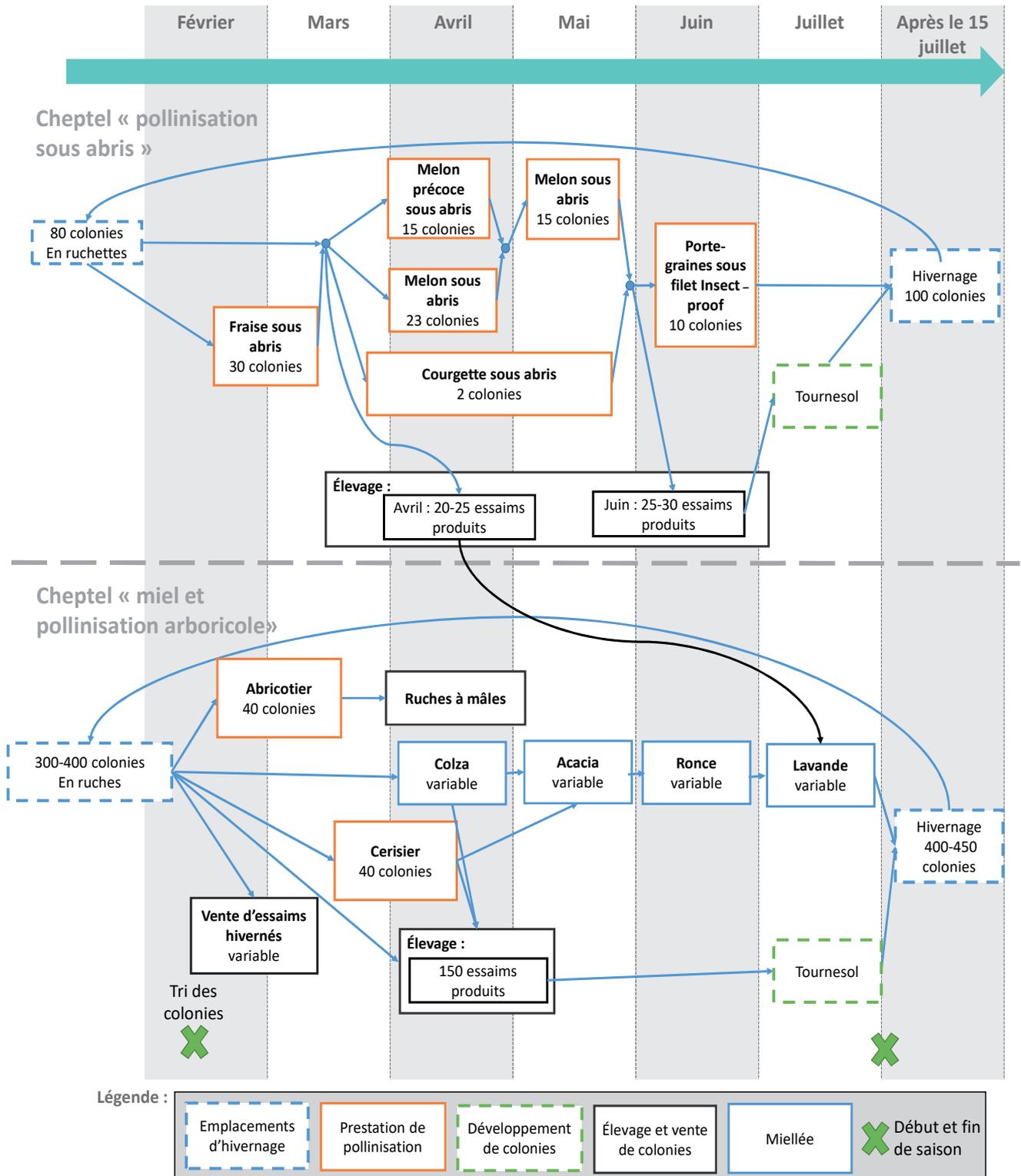
Parole d'apiculteur

« Globalement, l'activité de prestation de pollinisation est perçue négativement par les apiculteurs : pour beaucoup cela revient à risquer de sacrifier ses colonies pour une très faible rémunération. Alors, en tant que jeune installé, si on ne t'en parle pas, si on ne te raconte pas le fonctionnement d'un atelier de pollinisation, cela ne te donne pas envie de te lancer. »



³. Groupement agricole d'exploitation en commun

Schéma de gestion du cheptel, des transhumances et de l'élevage



En s'inspirant de l'organisation de son ancien maître de stage, l'apiculteur gère distinctement deux cheptels sur son exploitation, un pour les prestations de pollinisation sous abris et un pour les prestations de pollinisation arboricoles et la production de miel.

Un cheptel dédié aux prestations de pollinisation des cultures sous abris

Ce second cheptel comporte 80 colonies, toutes en ruchettes Dadant, qui réalisent **exclusivement des prestations de pollinisation de cultures maraîchères sous abris**.

Parole d'apiculteur

« J'ai choisi d'élever le cheptel pollinisation en ruchettes : elles contiennent une quantité de butineuses suffisante pour assurer une pollinisation efficace. De plus, ce format facilite le transport. »



Premièrement, au cours de la deuxième quinzaine de février, 30 ruchettes sont placées dans les **tunnels de fraises** pendant un mois.

Début avril, les colonies sont triées : 38 colonies partent progressivement pour la **pollinisation du melon sous abris** et y restent trois semaines à un mois. À la même période, deux ruchettes sont placées dans les **tunnels de courgettes** pendant deux mois et enfin d'autres colonies sont utilisées pour tirer des essaims.

En mai, 15 autres colonies sont positionnées sur la **pollinisation des cultures de melon sous abris**.

En juin, 10 colonies sont apportées sur les **cultures de porte-graines sous filet insect-proof⁴** ; elles sont amenées de manière fractionnée en fonction de l'avancement de la floraison et restent trois semaines sur place. Au cours de la saison, des essaims sont réalisés, de manière à arriver à 100 colonies au 15 juillet pour préparer les colonies à l'hivernage.

Un cheptel pour la production de miel et pour la pollinisation des vergers

Ce cheptel de 300 à 400 colonies, exclusivement contenues dans des ruches Dadant, sert **avant tout à produire du miel mais il réalise aussi des prestations de pollinisation en vergers de fruitiers**.

La saison débute en février ou mars par la **pollinisation des vergers d'abricotiers** avec 40 colonies pendant trois semaines. Ces colonies serviront par la suite de ruches à mâles pour l'élevage.

Entre mars et avril, 40 colonies sont placées pour la **pollinisation d'un verger de cerisiers** pendant deux à trois semaines. Simultanément, d'autres colonies vont sur la miellée de colza.

Par la suite, les colonies qui étaient sur le cerisier rejoignent soit les colonies en élevage soit les colonies en production de miel, où les ruchers sont déplacés au gré des différentes miellées : acacia, ronce puis lavande.

À la fin de la miellée de lavande, l'apiculteur rassemble 400 à 450 colonies pour l'hivernage. Une partie des colonies hiverne dans les vergers d'amandiers de l'apiculteur et sert à la pollinisation de cette culture à partir de février.

Renouvellement du cheptel

L'apiculteur gère de manière différenciée le renouvellement du cheptel pollinisation (pollinisation des cultures sous abris) et celui du cheptel miel (production de miel et pollinisation des vergers). Le cheptel pour la pollinisation a un **taux de renouvellement de 60 %**, cela est supérieur au cheptel pour la production de miel sur lequel 40 % des colonies sont renouvelées d'une année sur l'autre.

⁴ Un filet insect-proof est un filet utilisé pour isoler les cultures des insectes ravageurs ou pollinisateurs. Ici, il s'agit de cultures de courgettes, melons et courges pour la production de semences maraîchères.

Parole d'apiculteur

« C'est important que les colonies destinées à la pollinisation sous abris aient des reines jeunes. Je trouve que celles-ci ont une meilleure qualité de ponte, par rapport à des reines plus âgées qui ont tendance à pondre du couvain clairsemé, ainsi elles supportent mieux « l'épreuve » de la pollinisation sous abris. Je renouvelle les reines de trois ans ainsi que les reines de deux ans qui ont une ponte irrégulière. »

Le cheptel pour la pollinisation se compose en majorité de colonies comportant une reine d'un an (60 %) ; les autres colonies ont des reines de deux ans (20 %) ou de trois ans (20 %).

Des premiers essais sont tirés sur la période de fin mars à début avril, avant les prestations de pollinisation sur melon. Pour cette première période de production d'essaims, l'apiculteur introduit des cellules royales issues de l'exploitation. Une vingtaine d'essaims sont ainsi produits.

Puis, fin mai, lorsque les dernières colonies sont rentrées de la pollinisation du melon, il tire des essais sur la totalité de ces colonies et y introduit des reines fécondées. Celles-ci ont été élevées sur l'exploitation. Sur cette deuxième période, une trentaine d'essaims sont produits. Selon les années, ces essais peuvent être amenés sur tournesol pour leur développement ou être nourris au sirop.

Concernant **le cheptel pour la production de miel**, toutes les colonies peuvent être utilisées pour tirer des essais au cours du mois d'avril. Les colonies en retour de la pollinisation d'abricotier servent à fournir le rucher à mâles qui doit être composé de colonies fortes.

Les essais de l'année, produits en début de saison, partent sur la miellée de lavande. Tandis que les essais produits plus tard dans l'année sont placés, lorsque cela est possible, sur un emplacement de tournesol, car cette culture permet de bien les développer, sinon elles vont sur un rucher proche de l'exploitation. Avant l'hivernage, les essais sont nourris si nécessaire avec du sirop (trois apports de 2 L de sirop).

Techniques pour la préparation et la gestion des colonies pour la pollinisation



Pour les prestations de pollinisation des cultures sous abris, l'apiculteur a sélectionné des clients qui sont localisés à proximité : **à 20 minutes de trajet au maximum de son exploitation**. Concernant les prestations de pollinisation des vergers de cerisiers et d'abricotiers,

Parole d'apiculteur

« Je suis très rigoureux sur le fait d'amener des colonies avec une taille adaptée au travail attendu, car cela évite beaucoup de problèmes : au moment de la visite à mi-contrat, si les abeilles butinent et que le producteur est satisfait, je peux passer à autre chose, il n'y a plus qu'à prévoir la date de sortie. »

qui nécessitent moins de visites aux colonies, le temps de trajet aller est de 45 minutes et une heure et demie respectivement.

Pour transhumer les colonies, **l'accès aux parcelles à polliniser peut être difficile** : principalement lorsque les conditions humides génèrent un terrain boueux. L'apiculteur utilise un 4x4 plateau, sur lequel il peut placer jusqu'à 40 ruchettes. Pour les pollinisations dans les vergers, il prend le 4x4 équipé d'une remorque et peut ainsi transporter jusqu'à 40 ruches à la fois.

L'apiculteur accorde beaucoup d'importance à adapter la sélection et la préparation des colonies à la culture à polliniser.

Pour les prestations de pollinisation de cultures sous abris, l'apiculteur réalise une **visite des colonies 15 jours avant la date d'apport**. C'est à ce moment qu'il équilibre le couvain, évalue la grappe et prépare les provisions.

Fraise sous abris

En vue de la pollinisation des cultures de fraisiers, l'apiculteur sélectionne 15 jours avant des colonies avec **trois cadres d'abeilles**. S'il fait trop froid pour ouvrir les ruchettes, la taille de la colonie est estimée par observation du dessus des cadres : **une grappe d'abeilles d'au moins 25 cm de diamètre** doit être visible.

Les fraisiers sous abris fleurissent très tôt dans la saison, les prestations de pollinisation démarrent mi-février, voire fin janvier certaines années. À cette période, les ressources florales dans l'environnement sont limitées car peu de plantes nectarifères et pollinifères sont en fleurs. L'apiculteur insiste sur l'importance de fournir des provisions à ces colonies : il distribue 2,5 kg de candi et 100 à 200 g de pâte protéinée par colonie.



Parole d'apiculteur

« Lors de la pollinisation des fraisiers, j'observe généralement un ralentissement de la dynamique des colonies. Pour anticiper ce phénomène, en plus de les nourrir systématiquement afin de supporter d'éventuelles disettes, je veille aussi à apporter les colonies comportant du couvain ouvert. Ainsi, des ouvrières émergeront durant la prestation de pollinisation. »

Toutes les colonies sont apportées en une seule livraison. **Une ruchette est placée par tunnel de maximum 800 m²**. Durant la prestation, qui dure entre **quatre à cinq semaines** selon les conditions météorologiques, l'apiculteur ne contrôle pas les colonies.

Abricotier

Les colonies sont vérifiées 15 jours avant leur départ pour la pollinisation des abricotiers. Pour cette culture, l'apiculteur sélectionne des ruches comportant **au moins quatre cadres couverts d'abeilles**.

Ces colonies sont nourries avec 2,5 kg de candi et 100 à 200 g de pâte protéinée. Elles ne sont pas contrôlées durant les **trois semaines de prestation de pollinisation**.

Le rucher de 40 colonies est apporté en une seule fois dans les vergers d'abricotiers. Les ruches sont disposées en bordure de haie par lots de quatre colonies, à raison de **quatre colonies par hectare**.



Parole d'apiculteur

« Dans mon cas, le verger d'abricotiers pollinisé est situé sur un emplacement particulier : il est soumis à des conditions de température froides lors de la floraison. L'activité de butinage est réduite, les colonies ont parfois du mal à se développer et peuvent stagner. Mais sur des emplacements plus propices, je connais des apiculteurs qui arrivent à très bien développer leurs colonies lors de la pollinisation des abricotiers. »

Courgette sous abris & melon sous abris

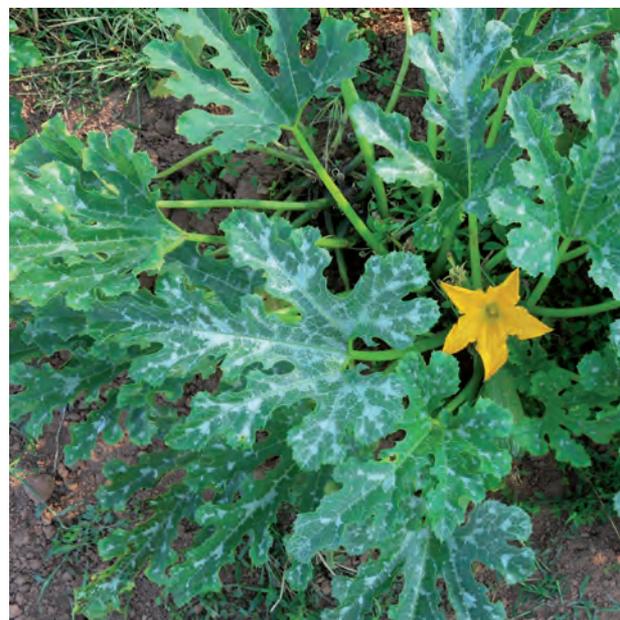
Pour ces deux cultures, les colonies sont sélectionnées à partir d'avril et l'apiculteur recherche des colonies plus peuplées que pour la pollinisation des cultures de fraises : elles comportent **au minimum quatre cadres d'abeilles, deux cadres de couvain ouvert et deux cadres de couvain fermé**.

Les colonies sont préalablement nourries avec 1 kg de candi. Si la météo s'annonce mauvaise et que les butineuses risquent d'être confinées, l'apiculteur anticipe en doublant la dose de nourrissage glucidique.

Les agriculteurs demandent à ce que les apports de colonies soient fractionnés en plusieurs livraisons : l'apiculteur échelonne en amenant ses ruchettes en deux fois minimum pour les cultures de melon et en trois fois pour celles de courgette sous abris.

Parole d'apiculteur

« Les prestations de pollinisation de courgettes sous abris durent deux mois, je visite donc les colonies un mois après le début de la floraison. Si la reine arrive à « tenir le rythme », dans les conditions sous abris, j'ajoute seulement du candi, sinon je change la colonie. En effet, les cultures de courgettes présentent une particularité : les fleurs ne sont ouvertes qu'avant midi, les butineuses doivent donc trouver d'autres sources alimentaires le reste de la journée. Les prestations de pollinisation de melon durent un mois et je fais une visite après 15 jours lors de la seconde livraison. »



Les ruchettes sont dispersées à raison d'**une par tunnel de maximum 800 m²**. L'apiculteur suit les consignes du producteur qui lui indique différents emplacements dans les tunnels au fil des livraisons.

D'avis d'apiculteur, pendant la pollinisation de ces cultures sous abris, les colonies se maintiennent à la même taille et donc ne se développent pas.

Cerisier

Pour la pollinisation des cerisiers, les colonies apportées sont en ruches et comptent **cinq ou six cadres d'abeilles**. D'après l'apiculteur, le butinage des fleurs de cerisier permet de bien développer les colonies, il ne nourrit donc pas les colonies en amont de la pollinisation.

Les vergers de cerisiers pollinisés sont situés dans le creux d'une vallée : l'apiculteur apporte les colonies en une seule livraison et les dispose en lots de quatre ruches, de manière à **saturer la vallée en butineuses**. Les colonies ne sont pas visitées durant la prestation de pollinisation qui dure deux à trois semaines.

Parole d'apiculteur

« Il est déjà arrivé que l'arboriculteur m'appelle car l'activité des butineuses était très importante, il a fallu tirer des essaims, placer des hausses et les colonies ont produit du miel. Suite à cette expérience, j'essaye désormais d'apporter de plus petites colonies pour la pollinisation des cerisiers : c'est-à-dire des colonies à cinq ou six cadres de couvain avec lesquelles je place des cadres de cire gaufrée. »



Selon les années : soit un essaim est tiré juste avant d'apporter les colonies, afin d'éviter l'essaimage durant la prestation. Soit ce sont des colonies avec des reines de trois ans qui sont développées sur cerisier puis seront divisées en deux ou trois essaims après la prestation.

Des cadres de cire gaufrés sont ajoutés et en retour de pollinisation des hausses pourront être posées avant de partir en production de miel.

Porte-graines maraîchères sous filet insect-proof

La pollinisation pour la production de semences potagères (ici courgettes, courges et concombres) est réalisée sous filet insect-proof pour éviter les croisements génétiques avec du pollen extérieur. **Par définition, aucune sortie pour les butineuses ne peut être créée.**

Cette prestation de pollinisation est considérée par l'apiculteur comme la plus épuisante pour les colonies car leur butinage est limité à la seule ressource en nectar et pollen apportée par la culture à polliniser.



Parole d'apiculteur

« J'anticipe le confinement des butineuses sous filet insect-proof en apportant des colonies avec cinq cadres d'abeilles, au moins deux cadres de couvain ouvert et un cadre de couvain operculé. Je nourris généreusement : dans les 15 jours précédant la prestation, je distribue à deux reprises 2 L de sirop à 70 % de sucre puis juste avant d'apporter les ruchettes j'ajoute 2 kg de candi et 200 g de pâte protéinée à chacune.

De cette façon, chaque colonie va avoir 15 jours d'activité importante, durant laquelle elle sera très efficace pour la pollinisation. Ensuite la dynamique de la colonie va atteindre un point de bascule car le nombre d'ouvrières qui émerge dépend désormais de la ponte de la reine en début de prestation⁵. Selon les cultures, les butineuses trouvent plus ou moins de quoi alimenter la colonie, par exemple sur courgette c'est difficile car les fleurs ne sont ouvertes que le matin. La pollinisation sous filet insect-proof ne doit pas excéder trois semaines et doit dans l'idéal durer 15 jours.

Ainsi, ce ralentissement voire effondrement de la population survient après la prestation et la dynamique de la colonie va progressivement reprendre une fois à l'extérieur. »



Les colonies sont apportées en plusieurs livraisons. Le placement dans les différents tunnels va dépendre des consignes de l'agriculteur afin de suivre l'avancement de la floraison.

Pour chaque apport de ruchettes, l'apiculteur réalise une visite après une semaine : il contrôle que les fleurs de courgettes sont attractives et que les butineuses reviennent chargées de pollen.

Parole d'apiculteur

« Suite aux prestations de pollinisation sous filet insect-proof, j'observe environ 20 % de colonies mortes, cela est variable selon les années. Sans avoir d'explication précise, j'ai remarqué que ce sont les colonies avec de grosses grappes d'abeilles et des reines jeunes qui supportent le mieux cette prestation. »

⁵ La durée de développement d'une ouvrière, de l'œuf à l'adulte, est de 21 jours.

Après les prestations de pollinisation

Parole d'apiculteur

«Après chaque pollinisation de cultures sous abris (fraise, melon, courgette ou porte-graine), je rapporte les ruchettes sur l'exploitation. Elles entament alors ce que j'appelle une période de stimulation. Pendant une à trois semaines, je place les colonies à l'extérieur et si nécessaire elles sont nourries avec un sirop à 50% de sucre.

Ensuite, elles peuvent aller sur une autre prestation de pollinisation. Généralement, les colonies en ruchettes font ainsi deux prestations de pollinisation dans la saison.

Exceptionnellement, certains lots de ruchettes peuvent faire trois prestations : par exemple, un mois de pollinisation des cultures de fraises, ensuite un mois de pollinisation sur melons puis à nouveau une prestation sur melons, à chaque fois intercalées de périodes de stimulation d'une à trois semaines. »



Caractéristiques techniques de ces prestations de pollinisation

	Fraise sous abris	Abricotier	Courgette sous abris	Melon sous abris	Cerisier	Porte-graine maraîchères sous filet insect-proof
Période	Février-mars	Février-mars	Avril-mai	Avril-mai	Mars-avril	Juin
Durée	4 à 5 semaines	3 semaines	2 mois	1 mois	2 à 3 semaines	2 à 3 semaines
AVANT LA PRESTATION						
Visite des colonies	15 jours avant le départ puis la veille du départ					
Âge de la reine des colonies apportées	Colonies avec une reine de 1 ou 2 ans	Pas de critère particulier	Colonies avec une reine de 1 ou 2 ans		Colonies avec une reine de 2 ou 3 ans	Colonies avec une reine de 1 ou 2 ans
Contenant	Ruchette	Ruche	Ruchette	Ruchette	Ruche	Ruchette
Sélection	3 cadres d'abeilles	4 cadres d'abeilles	4 cadres d'abeilles 1 cadre de couvain ouvert 1 cadre de couvain fermé	4 cadres d'abeilles 2 cadres de couvain ouvert 2 cadres de couvain fermé	5 à 6 cadres d'abeilles	4 à 5 cadres d'abeilles 2 cadres de couvain ouvert 2 cadres de couvain fermé
Nourrissement glucidique avant la prestation	2,5 kg de candi		1 ou 2 kg de candi		Jamais	4 L de sirop et 2 kg de candi
Nourrissement protéique	100 à 200 g de pâte protéinée		Parfois		Jamais	200 g de pâte protéinée
PENDANT LA PRESTATION						
Nourrissement pendant	Non		Oui si besoin : candi		Non	Oui si besoin : candi
APRÈS LA PRESTATION						
Nourrissement éventuel après	Période de stimulation : sirop et pâte protéinée	Non	Période de stimulation : sirop et pâte protéinée		Non	Période de stimulation : sirop et pâte protéinée

Évolution des pratiques au cours du temps

L'apiculteur a beaucoup fait évoluer ses pratiques pour les prestations de pollinisation des cultures sous abris. En débutant, il a fait face à des difficultés : il pouvait avoir jusqu'à 50 % de pertes sur les colonies réalisant cette activité.

Parole d'apiculteur

« Premièrement, pour que les colonies supportent bien les prestations de pollinisation des cultures sous abris, j'ai compris au cours de mes précédentes expériences qu'il faut sélectionner des reines jeunes : c'est-à-dire d'un an ou de deux ans au maximum.

Ensuite, je transhume désormais toujours en pleine journée. La majorité des butineuses étant en activité en dehors de la ruche : elles restent sur place. Cela va permettre un remplacement des butineuses. Sinon, celles habituées à travailler en plein air seraient perturbées une fois arrivées dans le tunnel ou la serre : elles se heurtent alors aux parois de l'abris et meurent rapidement. En renouvelant la population de butineuses, elles apprennent ainsi à voler directement sous abris.

Troisièmement, j'ai décidé de toujours négocier au préalable avec l'agriculteur la création d'une ouverture dans l'abris (sauf pour les portes-graines maraîchères sous filet insect-proof). Les ressources florales offertes par la culture sont insuffisantes pour les milliers d'individus que constituent une colonie. En leur offrant un accès à l'extérieur, j'estime qu'environ 20 % des butineuses vont rester dans le tunnel et assurer la pollinisation. En parallèle, les autres butineuses vont par exemple aller butiner les amandiers sauvages, rapporter du pollen et ainsi la colonie continue de se développer. Une des possibilités est de laisser les portes entrouvertes. Un trou de 20 cm dans le plastique d'un tunnel suffit. »

Parole d'apiculteur

« Au fil des expériences, j'ai entamé un travail actif pour me renseigner sur le sujet. Etant moi-même arboriculteur, j'ai pu facilement échanger avec des conseillers techniques en productions végétales, cela m'a permis de connaître les produits phytosanitaires habituellement employés par culture, par ravageurs et par période de l'année. De plus, je me suis informé sur l'aspect scientifique de la pollinisation par les abeilles domestiques grâce à des échanges réguliers avec un chercheur.

Suite à cela j'essaye aujourd'hui de limiter le passage de traitements phytosanitaire en faisant de la prévention : lors de mes visites dans les parcelles je cherche à repérer les éventuels maladies ou ravageurs sur les plantes (par exemple l'oidium sur les cucurbitacées, les pucerons sur fraisiers ou les fourmis sur concombres), pour discuter avec l'agriculteur de la manière dont il va protéger ses cultures et le conseiller sur les méthodes les moins nocives pour les abeilles. Je prête toujours attention à d'éventuels changements. Par exemple, si un client producteur renouvelle la bâche de ses polytunnels pour un plastique anti-UV, ce type de matière aura une forte réverbération. Cela risque de désorienter les butineuses qui ne seront plus capable de retrouver la ruche, l'impact à terme peut aller jusqu'à un dépeuplement de celle-ci.

En résumé, j'ai compris par expérience qu'il faut rester attentif et toujours surveiller les pratiques des agriculteurs. Même lorsqu'ils veulent bien faire, ils n'ont pas été formés à intégrer dans leurs itinéraires techniques la présence des abeilles. Or, des pratiques inadaptées peuvent avoir de lourdes conséquences sur les colonies et donc sur la pollinisation. »



Parole d'apiculteur

« Au vue de la quantité de nourrissage et du fait que les colonies réalisent souvent deux prestations de pollinisation dans la saison, je qualifierais mon système actuel d'intensif. Mais je pense que cela fonctionne car j'ai acquis une certaine expertise dans cette activité au cours du temps. »



Aspects économiques des prestations de pollinisation



Les tarifs de pollinisation pratiqués

Parole d'apiculteur

« Pour la pollinisation des cultures insect-proof, j'ai moi-même fixé le tarif. Je considère que la prise de risque est énorme : le risque de perte de l'essaim est élevé. J'inclus donc le prix de l'essaim (90 €) dans ce tarif, auquel il faut aussi ajouter les charges citées pour la pollinisation des cultures sous abris. Ma prestation inclus aussi mon expertise pour cette pollinisation et ma disponibilité : des déplacements supplémentaires pour les visites des serres avec les techniciens et des conseils techniques pour réussir la pollinisation de ces porte-graines maraîchères. »

Pour les cultures sous abris, le tarif des prestations a été déterminé par l'ancien maître de stage de l'apiculteur.

Ce prix prend en compte : le travail en amont l'année précédente, les coûts d'hivernage et les coûts du nourrissage (glucidique et protéique) utilisé. De plus, d'après l'apiculteur, ce qui doit être pris en compte et valorisé c'est **son engagement à pouvoir fournir une disponibilité en abeilles au moment voulu et année après année.**

À l'inverse, les frais de déplacement et de temps de travail liés au dépôt et retrait des colonies n'ont pas été calculés, ni intégrés dans ce prix.

Pour la pollinisation des cultures arboricoles, l'apiculteur s'est aligné sur les prix du marché. De plus, il augmente ses prix d'environ 50 centimes chaque année.

Caractéristiques économiques de ces prestations de pollinisation

	Vergers (cerisier et abricotier)	Sous abris (fraise, melon et courgette)	Sous filet insect-proof (courgette, courge, concombre)
Tarif ⁶ pour une colonie	32 € HT	52 € HT	150 € HT
Durée	2 ou 3 semaines	De 1 mois à 2 mois	2 à 3 semaines

Satisfaction de l'apiculteur quant aux tarifs de pollinisation

L'apiculteur est satisfait de ces tarifs sauf pour la pollinisation des vergers.

Parole d'apiculteur

« J'observe autour de moi une différence entre les prix des prestations de pollinisation des cultures arboricoles et des autres cultures, comme c'est le cas dans mon exploitation. Je ne comprends pas cette différence, et je pense que les apiculteurs doivent mettre davantage en avant le travail réalisé. La garantie de fournir des abeilles au moment voulu est la même qu'il s'agisse de pollinisation dans les vergers ou non.

Je suis d'avis d'augmenter les tarifs des prestations de pollinisation en vergers pour qu'elles atteignent les mêmes valeurs que pour les cultures de semences oléagineuses ou maraîchères sous abris. La charge de travail est équivalente contrairement à l'idée préconçue qu'il n'y a pas besoin de préparation pour aller sur vergers. De plus, le risque d'intoxication des colonies existe, qu'il soit lié aux potentiels traitements phytosanitaires sur la parcelle ou sur le verger adjacent d'un arboriculteur voisin. Enfin, la période de floraison des arbres fruitiers correspond en apiculture à une période propice pour la production d'essaims et leur vente est beaucoup plus rémunératrice que la pollinisation des vergers aux tarifs actuels. »

Part du chiffre d'affaires de l'atelier pollinisation

Parole d'apiculteur

« Entre 2012 et 2020, l'activité de pollinisation couvrait chaque année l'équivalent de 30% des charges globales de l'exploitation. C'est d'autant plus confortable que cette somme est perçue relativement tôt dans la saison, généralement en juin.

Mais en 2021, j'ai perdu certaines prestations de pollinisation (départ à la retraite d'agriculteurs) et pour compenser nous avons développé l'activité d'élevage et de vente d'essaims : cette année, l'activité de pollinisation n'a couvert que 20% des charges globales. »

⁶ Les tarifs de prestations de pollinisation sont ici indiqués Hors-Taxe, il faut y ajouter la TVA pour calculer le tarif TTC (Toutes Taxes Comprises)

Relations avec les partenaires agriculteurs



Mise en contact avec les agriculteurs

L'apiculteur a débuté son activité de prestations de pollinisation en héritant **des contacts d'agriculteurs transmis par son ancien maître de stage** (alors en ralentissement d'activité).



Parole d'apiculteur

« Afin de faire connaître mon activité de pollinisation auprès des cultivateurs, je suis inscrit sur les listes de contact de la Chambre d'Agriculture. Mais je dirais par expérience que les intermédiaires les plus efficaces pour la mise en contact ce sont les techniciens des coopératives agricoles ou les agriculteurs eux-mêmes. »

Choix et gestion du nombre de prestations de pollinisation

Parole d'apiculteur

« Je suis toujours prêt à étudier une demande de prestation de pollinisation mais je n'accepte pas toujours : il faut que le cultivateur respecte certaines conditions. Par exemple si l'agriculteur n'accepte pas de créer une ouverture, c'est-à-dire percer la bâche plastique dans ses tunnels maraîchers pour laisser sortir les butineuses, je refuse la prestation. »

Le principal facteur affectant le nombre annuel de prestations de pollinisation est **la demande par les agriculteurs**. Du fait de départs à la retraite ou de changements de techniques de pollinisation (utilisation de bourdons en pollinisation des fraisiers), le nombre de prestations peut significativement diminuer d'une année sur l'autre.



Contractualisation

L'apiculteur ne réalise pas de contrat écrit pour les prestations de pollinisation.

Parole d'apiculteur

« Selon moi, un contrat écrit ne facilite pas la relation entre deux paysans. À la place, je conclus ce que je considère comme « un contrat oral » avec chaque nouvel agriculteur partenaire. C'est-à-dire que je réalise une visite de premier contact afin de voir ses installations (parcelles, serres notamment) et surtout pour échanger. Nous pouvons ainsi partager nos contraintes respectives : je cherche à faire comprendre le métier d'apiculteur, le travail nécessaire pour fournir les colonies prêtes en temps voulu et l'organisation requise. Je pense que cela aide à ce que l'agriculteur prenne en compte la variable « abeille » et à ce qu'il anticipe ses futures demandes. Finalement, les agriculteurs me considèrent plus facilement comme un partenaire de travail et pas simplement comme un livreur d'abeilles. »

Communication avant et pendant la prestation

L'apiculteur a un fonctionnement particulier : si de nouveaux clients veulent des ruchettes en prestation de pollinisation, ils doivent **faire leur demande dès le mois de mai ou de juin de l'année précédente**. En effet c'est la période durant laquelle l'apiculteur prépare les essaims : il veut donc connaître le nombre de commandes afin de prévoir un nombre suffisant de ruchettes pour la pollinisation du printemps suivant. Sinon, il mobilise ces colonies supplémentaires pour la production de miel. Mais cela ne fonctionne pas à l'inverse : il ne souhaite pas retirer des colonies du cheptel miel pour qu'elles aillent en pollinisation.

En janvier, il demande la confirmation des commandes de prestations de pollinisation par ses clients habituels afin que son programme soit fixé dès le début d'année.

Concernant la communication pendant la prestation, l'apiculteur ne compte pas sur les agriculteurs pour le prévenir de l'état de ses colonies.

Parole d'apiculteur

« Quand l'agriculteur appelle c'est qu'il y a déjà un problème donc je préfère anticiper et faire automatiquement une visite à 15 jours (et à huit jours pour les cultures sous filet insect-proof). Je repère ainsi parfois le développement de ravageurs ou maladies des cultures, j'interroge alors l'agriculteur sur sa gestion du problème et je peux ainsi lui donner des conseils pour qu'il intègre la présence des abeilles dans ses pratiques. »





Bilan de l'exploitation

Bilan technique des prestations de pollinisation

Général
<p>Un cheptel qui réalise des miellées et de la pollinisation en arboriculture et un autre cheptel dédié à la pollinisation des cultures sous abris</p> <p>2 types de cultures pollinisées : cultures sous abris (4 espèces) et cultures arboricoles (2 espèces)</p> <p>Les prestations de pollinisation = 15 à 30 % du chiffre d'affaires de l'exploitation</p>
Colonies sélectionnées
<p>Une colonie apportée en pollinisation comporte au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadres d'abeilles : 3 à 6 • Cadres de couvain : 1 à 4 (en fonction de la culture pollinisée)
Préparation
<p>Nourrissement si besoin (par colonie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les prestations de début de saison (fraise et abricotier) : 2,5 kg de candi et 100 à 200 g de pâte protéinée • Pour les prestations des cultures sous abris au mois d'avril : 1 à 2 kg de candi ; parfois un nourrissement protéique • Pour la pollinisation des cerisiers : aucun nourrissement, ni glucidique, ni protéique • Pour la pollinisation des porte-graines sous filet insect-proof : nourries au sirop puis, avant le départ 2 kg de candi et 200 g de pâte protéinée
Partenariat
<p>Des prestations de pollinisation avec 9 agriculteurs</p> <p>Pas de contrat écrit</p>

Avantages et inconvénients perçus par l'apiculteur

Parole d'apiculteur

« Mon activité de prestations de pollinisation permet de valoriser un cheptel de ruchettes. C'est économiquement intéressant car, en étant spécialisées, ces colonies peuvent ainsi faire plusieurs prestations sur la saison sans que cela ne démobilise des ruches de la production de miel. Par ailleurs, les prestations de pollinisation sur abricotier et cerisier permettent le développement des colonies.

L'accès parfois difficile aux parcelles, en particulier par temps humide est l'une des difficultés liées à cette activité. De plus, pour moi, le principal inconvénient est qu'il faut constamment prêter attention aux pratiques agricoles, car les agriculteurs ne sont pas suffisamment conscients des actions qui risquent d'impacter les colonies. Malgré tout, les discussions et échanges avec les cultivateurs autour de nos métiers respectifs peuvent être très enrichissants. »



L'apiculteur s'engage pour améliorer la biodiversité dans les espaces agricoles. Au-delà de son travail avec les colonies d'abeilles domestiques, il essaie d'avoir une réflexion qui intègre également les autres insectes pollinisateurs : par exemple, en faisant de la pollinisation des amandiers avec des osmies (pollinisateur endémique et très actif sur amandier) ou bien en réfléchissant à favoriser le développement d'adventices entre les tunnels aussi bien pour fournir du nectar et du pollen pour les abeilles domestiques et sauvages que comme solution pour la gestion des inter-serres en réduisant le recours aux herbicides.

Forces et faiblesses de l'activité de prestations de pollinisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• L'expertise sur l'activité de pollinisation permet une préparation des colonies adaptée à la culture à polliniser et une bonne récupération des colonies suite à la prestation.• Des connaissances approfondies sur les productions végétales et le monde agricole : anticipation possible des pratiques agricoles impactant les colonies et discussion facilitée avec les agriculteurs	<ul style="list-style-type: none">• La charge de travail générée par la gestion de deux cheptels apicoles en parallèle.• Le temps et la disponibilité nécessaires pour faire un suivi des colonies pendant les prestations de pollinisation.

Merci aux apiculteurs qui ont participé à l'élaboration de ces fiches sans qui elles n'auraient pas pu exister !



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Pour en savoir plus

- **Contacts :**
 - o ITSAP – Institut de l'abeille : constance.beri@itsap.asso.fr et cecile.ferrus@itsap.asso.fr
 - o ADAPI : emilie.tourlet@adapi.adafrance.org
- **Auteurs :** Zoé Lemarchand (ITSAP), Constance Beri (ITSAP), Cécile Ferrus (ITSAP) et Fabrice Allier (ITSAP)
- **Conception graphique :** Gisèle Janit - g.janit@wanadoo.fr / Edité en mai 2022
- **Crédits photographiques :** ITSAP et l'apiculteur enquêté